Rennes, le 23/03/2020

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2019

CEBR REGION SUD DE RENNES *- Réseau : REGION SUD RENNES 2 (461)*

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution **88** échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère chargé de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : VEOLIA ILLE ET VILAINE SUD

Le réseau est alimenté par la station du Champ-Fleury qui traite l'eau de ressources souterraines (captages de Fenicat, La Pavais et Marionnais) et par les stations de Villejean et Rophémel qui traitent l'eau de ressources superficielles (La Chèze, Les Bougrières, La Ville Chevron / Rophémel). Ces ouvrages sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner ! Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

88 analyses conformes sur 88 réalisées

Dureté

TH moyen de : 18,1 °F

Eau peu calcaire

Nitrates

88 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 88 réalisées

Teneur maximale : 27,6 mg/L

Teneur moyenne : 20,2 mg/L

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

3 analyses conformes sur 3 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laisser couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

La Directrice de la délégation départementale
d'Ille-et-Vilaine

Anne-Yvonne EVEN

3 place du Général Giraud – CS 54257 – 35042 RENNES CEDEX
Standard : 02.90.08.80.00
www.ars.bretagne.sante.fr